



À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue au Centre communautaire Chevalier-De Lorimier, sis au 1891 rue Principale à Saint-Cuthbert, le 3 juin 2024 à 19 h et à laquelle :

Sont présents(es) : M. Richard Belhumeur, Maire
M. Éric Deschênes, Conseiller au poste 1
M. Richard Dion, Conseiller au poste 2
M. Vincent Bergeron, Conseiller au poste 3
M. Sylvain Toupin, Conseiller au poste 5
Mme Annie Sylvestre, Conseillère au poste 6

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Richard Belhumeur. Le directeur général et greffier-trésorier, M. Larry Drapeau, est présent et agit à titre de greffier de la séance. La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Mme Nathalie Panneton, est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Minute de silence à la mémoire de Mme Louise Jacques, conseillère au poste numéro 4
2. Prise de parole du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des procès-verbaux des 6 et 27 mai 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6. Élection municipale - Avis de vacance au poste de conseillère numéro 4
7. Nomination d'un avocat dans le dossier numéro 705-17-009193-192 de la Cour supérieure (Chambre civile)
8. Acquisition d'un défibrillateur externe automatisé

SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. Glissement de terrain sur le rang du Nord-de-la-Rivière-du-Chicot

HYGIÈNE DU MILIEU

10. Réfection de l'aqueduc de Traverse du Moulin-Doucet

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

11. Règlement numéro 340 sur les dérogations mineures - Avis de motion
12. Règlement numéro 340 sur les dérogations mineures - Projet de règlement

LOISIRS ET CULTURE

13. Hommage à Louise Jacques - Acquisition de 1 000 \$ de livres à la bibliothèque
14. Adoption des comptes
15. Période de questions
16. Levée de la séance

1. **MINUTE DE SILENCE À LA MÉMOIRE DE MME LOUISE JACQUES, CONSEILLÈRE AU POSTE NUMÉRO 4**

2. **PRISE DE PAROLE DU MAIRE**

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01-06-2024

Le greffier propose le retrait du point numéro 13 intitulé « Hommage à Louise Jacques - Acquisition de 1 000 \$ de livres à la bibliothèque » du présent ordre du jour dû à une erreur de libellé et à un déplacement de l'événement.

Il est proposé par M. Sylvain Toupin, appuyé par M. Richard Dion et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte l'ordre du jour ainsi modifié.

Adoptée à l'unanimité.

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 19 h 11 et se termine à 19 h 24.

5. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 6 ET 27 MAI 2024**

02-06-2024

Il est proposé par M. Éric Deschênes, appuyé par M. Vincent Bergeron et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte les procès-verbaux des séances des 6 et 27 mai 2024 avec dispense de les lire puisque les membres du conseil en ont pris connaissance avant la tenue de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6. **ÉLECTION MUNICIPALE - AVIS DE VACANCE AU POSTE DE CONSEILLÈRE NUMÉRO 4**

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, chapitre E-2.2, avis est donné par le directeur général et greffier-trésorier que :

- Il y a vacance au poste de conseillère numéro 4;
- L'annonce d'une élection partielle sera faite par avis public d'élection dans les 30 jours du présent avis.

7. NOMINATION D'UN AVOCAT DANS LE DOSSIER NUMÉRO 705-17-009193-192 DE LA COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE CIVILE)

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert souhaite établir clairement les activités commerciales de Gestion DGNE inc./ULM Québec qui doivent être soumises à la réglementation municipale et provinciale;

03-06-2024

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Deschênes, appuyé par M. Sylvain Toupin et résolu :

QUE le conseil mandate Me Rino Soucy de *DHC Avocats* dans le dossier 705-17-009193-192 de la Cour supérieure (Chambre civile);

QUE Me Rino Soucy est autorisé à obtenir la copie intégrale des dossiers concernant Gestion DGNE inc. au cabinet *Bélanger Sauvé*.

Adoptée à l'unanimité.

8. ACQUISITION D'UN DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ

04-06-2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite commencer à équiper ses bâtiments fréquentés par le public d'un défibrillateur externe automatisé;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été faite par *FPS Formation prévention secours* pour un défibrillateur externe automatisé, modèle Zoll AED 3, au montant de 1 985.00 \$

Il est proposé par M. Vincent Bergeron, appuyé par Mme Annie Sylvestre et résolu :

QUE le conseil accepte la soumission de *FPS Formation prévention secours*, au montant mentionné en préambule, pour l'achat d'un défibrillateur externe automatisé.

Adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. GLISSEMENT DE TERRAIN SUR LE RANG DU NORD-DE-LA-RIVIÈRE-DU-CHICOT

CONSIDÉRANT QU'un glissement de terrain, entre le 1101 et le 1081 rang du Nord-de-la-Rivière-du-Chicot, menace la stabilité du chemin;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière du *ministère de la Sécurité publique* est disponible pour rétablir la stabilité dudit chemin;

05-06-2024

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Dion, appuyé par Mme Annie Sylvestre et résolu:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert mandate la direction de l'ingénierie et infrastructures de la *Fédération québécoise des municipalités* afin de mandater, coordonner et faire le suivi auprès des firmes spécialisées ainsi que du *ministère de la Sécurité publique* et du *ministère des Transports et de la Mobilité durable* pour les travaux de réfection et la conformité aux exigences du Programme général d'aide financière lors de sinistre.

Adoptée à l'unanimité.

HYGIÈNE DU MILIEU

10. RÉFECTION DE L'AQUEDUC DE TRAVERSE DU MOULIN-DOUCET

06-06-2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Cuthbert doit procéder à l'élaboration des plans et devis de la réfection de l'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé une soumission au cabinet *Parallèle 54 expert conseil*, mandaté pour la réfection de l'aqueduc de la rue Vadnais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Toupin, appuyé par M. Richard Dion et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte la soumission de *Parallèle 54 expert conseil* au montant de 52 200.00 \$ (av. tx.) pour les travaux suivants :

- Plans et devis;
- Surveillance bureau des travaux;
- Surveillance chantier (20 jours).

Adoptée à l'unanimité.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

11. RÈGLEMENT NUMÉRO 340 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES - AVIS DE MOTION

07-06-2024

Avis de motion est donné par M. Richard Dion conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, que lors d'une séance subséquente, il soumettra pour adoption le règlement numéro 340 sur les dérogations mineures.

Le Règlement qui sera éventuellement soumis au conseil pour adoption aura notamment pour objet :

- L'encadrement des dérogations mineures.

12. RÈGLEMENT NUMÉRO 340 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES - PROJET DE RÈGLEMENT

08-06-2024

Il est proposé par M. Richard Dion, appuyé par M. Vincent Bergeron et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert adopte le projet du règlement 340 sur les dérogations mineures;

QUE des copies du présent projet de règlement soient mises à la disposition du public, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

Adoptée à l'unanimité.

LOISIRS ET CULTURE

13. HOMMAGE À LOUISE JACQUES - ACQUISITION DE 1 000 \$ DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

14. ADOPTION DES COMPTES

09-06-2024

Il est proposé par M. Sylvain Toupin, appuyé par Mme Annie Sylvestre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert adopte les comptes figurant sur la liste des comptes numéro 2024-06 au montant de 113 336,27 \$ et autorise le Maire, M. Richard Belhumeur, et le directeur général et greffier-trésorier, M. Larry Drapeau, à les payer avec recours si possible.

Adoptée à l'unanimité.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 41 et se termine à 19 h 44.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

10-06-2024

Il est proposé par M. Vincent Bergeron et résolu que la séance est levée.

Adoptée à l'unanimité.

Je, Richard Belhumeur atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Belhumeur, maire

Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 3^e jour du mois de juin 2024.

Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier